

Deux-Sèvres - Coutières - Coutières

Un nouveau graff sur un mur du village

08/03/2016 05:31

Réunis en conseil municipal autour de Nicolas Gamache, les élus de Coutières ont voté la réalisation d'un nouveau graff sur un mur du petit bâtiment proche de la mairie. Il sera réalisé par Rebeb, Valentin Robert, graphiste local pour la somme de 400 €. Il représentera une superbe coccinelle, en lien avec la démarche Terre saine engagée par la municipalité et fera le pendant de l'hirondelle déjà réalisée.

Démission d'un adjoint. Suite à la démission de Daniel Robert, les élus ont voté à bulletin secret la nomination d'un nouvel adjoint. Cédric Delavault, déjà conseiller délégué, a été élu à au poste de deuxième adjoint. La nomination d'un troisième adjoint qui serait une femme a été évoquée, afin de respecter la parité. Il faudra alors la prévoir dans l'enveloppe budgétaire.

Création de régies temporaires. Les élus ont autorisé le maire à créer des régies temporaires en cas de besoin. En l'occurrence, il en sera créé une pour la gestion des finances de la manifestation du 14 Juillet prochain.

Terrasse du foyer. Pour la réalisation de plots afin d'accueillir une terrasse devant le foyer et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite, les élus ont validé un devis de 1.500 €

Compteurs « Linky ». ERDF a pour projet de changer les compteurs électriques et de remplacer par des compteurs « Linky ». Ceux-ci suscitent des controverses à plusieurs niveaux. Ces compteurs électroniques collectent une quantité énorme de données qui peuvent être exploitées commercialement. Ils produisent des ondes mettant en danger les personnes électro sensibles. Ils sont soupçonnés d'être cause d'incendies. Ils feront perdre leur emploi aux personnes chargées de relever les actuels compteurs. Actuellement, les municipalités sont

propriétaires des réseaux et Nicolas Gamache a donc proposé au conseil de l'autoriser à refuser l'installation de ces compteurs sur la commune. Ce que le conseil a approuvé

Cabine téléphonique. Celles-ci sont enlevées par l'opérateur téléphonique. Le maire a reconnu qu'elles n'étaient plus utiles du fait des portables. Mais considérant d'un mobilier que l'on peut considérer comme du petit patrimoine, il a demandé à l'opérateur de pouvoir la garder. Une donation sera signée et la cabine sera désaccr réseau téléphonique.

Escalier du pont Pager. Celui-ci relève de la compétence départementale, mais une convention a été signée autorisant la commune à faire réaliser les travaux de c et de réfection des marches dangereuses. Un devis va être demandé à un maçon.

Prochain conseil municipal : le mardi 5 avril.

Suivez-nous sur [Facebook](#)



Une coccinelle ornera bientôt le mur de ce petit bâtiment proche de la mairie.

A lire aussi sur La NR

- ▶ Accident sur la rocade : une femme héliportée
- ▶ Un derby sous pression
- ▶ TRAVAUX La rue du 14-Juillet déviée les 11 et 12 avril
- ▶ Les deux chauffeurs d'un poids lourd conduisaient depuis 49 heures quasi non-stop
- ▶ VIDEO (79). A Bressuire, le lac de la Chaize a versé sa dernière larme

Ailleurs sur le web

- ▶ Impôts 2016 : ce qui change avec la loi Pinel au dessus de 3000€ et -50ans ([Avis Loi Pinel 2016 : Déclaration, Loyers, villes éligibles](#))
- ▶ DSK dans la tourmente Panama Papers ([L'Obs](#))
- ▶ Maigrir du Ventre ? un (1) Truc Radical pour Perdre du Poids un peu chaque jour! ([Maigrir avec sa Tête](#))
- ▶ Pourquoi les Juifs sont-ils plus souvent médecins que paysans ? ([Le Point](#))